

# **Worldline**

Société anonyme

80, quai Voltaire

95870 Bezons

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**Deloitte & Associés**  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex

**Grant Thornton**  
29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

# Worldline

Société anonyme

80, quai Voltaire  
95870 Bezons

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

---

A l'Assemblée générale de la société Worldline,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Worldline relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des comptes.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Evaluation des titres de participation

*Note « Principes, règles et méthodes comptables - Immobilisations financières » et Note 3 « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels*

#### Point clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 4 168 millions d'euros, soit 94% du total de l'actif. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à leur valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette réestimée et des perspectives de rentabilité.

Les perspectives de rentabilité, déterminées à partir des prévisions de flux de trésorerie établis sur la base des plans d'affaires des *Global*

#### Réponse apportée

Notre appréciation de l'évaluation de la valeur d'inventaire des titres de participation est fondée sur le processus mis en place par la Société pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation.

Nos travaux ont principalement consisté à apprécier le caractère raisonnable des flux prévisionnels de trésorerie pris en compte pour l'évaluation des titres de participation, et notamment :

- obtenir les prévisions de flux de trésorerie des entités concernées et

*Business Line* (GBL) sur 3 ans approuvés par la direction et d'une valeur terminale, requièrent l'exercice du jugement de la Direction notamment sur les hypothèses de flux de trésorerie.

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et de la sensibilité des modèles d'évaluation aux hypothèses retenues dans la détermination des flux de trésorerie, nous avons considéré la correcte évaluation des titres de participation comme un point clé de notre audit.

- les rapprocher des plans d'affaires par GBL approuvés par la Direction ;
- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'historique de performance du Groupe, des GBL et des entités, et conforter, notamment par entretiens avec la Direction, les perspectives futures de croissance ;
- revoir la cohérence de la valeur terminale et des hypothèses sous-jacentes.

### **Comptabilisation du chiffre d'affaires sur les projets de développement et/ou de migration plateformes avec des clients**

*Note « Principes, règles et méthodes comptables – Chiffre d'affaires » et Note 13 « Chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes annuels*

#### **Point clé de l'audit**

Pour les prestations au forfait réalisées sur plusieurs années, notamment pour les projets de développement et/ou de migration plateformes, le chiffre d'affaires est comptabilisé, au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon le degré d'avancement déterminé par comparaison des coûts engagés à la clôture aux coûts totaux prévus sur la durée du contrat.

Pour les contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services, le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément.

Les coûts totaux d'un contrat (principalement constitués des heures passées par projet), et notamment ceux restant à encourir, font régulièrement l'objet d'un suivi et d'estimation, afin de déterminer le degré d'avancement du contrat et le niveau de marge à comptabiliser. Si ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement pour la totalité de la perte estimée.

#### **Réponse apportée**

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne relatif au suivi des contrats, à l'estimation des coûts sur la durée du contrat et de la marge.

Par ailleurs, pour une sélection de contrats basée sur des critères quantitatifs et qualitatifs (contrats présentant des difficultés techniques dans leur réalisation, faible rentabilité), nous avons réalisé les diligences suivantes :

- pour les nouveaux contrats, nous avons corroboré :

- le niveau de marge attendue avec les données financières du contrat signé et l'estimation des coûts associés ;
- l'analyse et le traitement comptable retenu par la société avec les dispositions contractuelles et notre compréhension des services fournis, notamment lorsqu'un contrat incluait de multiples éléments.

- pour les contrats en cours d'exécution :

- nous avons rapproché les données financières (chiffre d'affaires, facturation, et avancement des coûts) figurant dans la fiche de suivi du

La comptabilisation du chiffre d'affaires et l'estimation de la marge associée sont déterminés à partir des hypothèses opérationnelles décrites ci-dessus et constituent en ce sens un point clé de l'audit.

contrat élaborée mensuellement par le contrôleur de gestion, avec la comptabilité ;

- nous avons corroboré les coûts encourus, et notamment les heures par projets avec les données issues de l'application concernée ;
- nous avons analysé les modalités de calcul des taux horaires standards ;
- sur la base d'entretiens avec les contrôleurs de gestion et/ou les responsables opérationnels, nous avons apprécié le degré d'avancement du contrat qu'ils ont déterminé et sur lequel se fondent la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge. Nous avons par ailleurs conforté la pertinence de ces estimations en comparant les données prévisionnelles avec la performance à date du contrat et en les confrontant, le cas échéant, avec l'ensemble des informations obtenues depuis la signature du contrat.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Worldline par l'assemblée générale du 30 juin 1997 pour Deloitte & Associés et par celle du 30 avril 2014 pour Grant Thornton.

Au 31 décembre 2019, Deloitte & Associés était dans la 23<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et Grant Thornton dans la 6<sup>ème</sup> année, soit la 6<sup>ème</sup> année pour les deux cabinets depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des comptes de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### Rapport au Comité des comptes

Nous remettons au Comité des comptes un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des comptes, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des comptes la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des comptes des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 février 2020

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés



Véronique Laurent

Grant Thornton

*Membre français de Grant Thornton International*



Virginie Palethorpe

## A.1.1 Etats financiers

### A.1.1.1 Bilan

<i>(En milliers d'euros)</i>		31 décembre 2019			31 décembre 2018
		Valeur Brute	Amort/Dépréc.	Valeur nette	Valeur nette
<b>ACTIF</b>					
Immobilisations incorporelles	Note 1	44 943	-26 692	18 251	15 553
Immobilisations corporelles	Note 2	173 276	-132 499	40 776	37 609
Participations	Note 3	4 172 811	-4 793	4 168 018	3 090 145
Autres immobilisations financières	Note 3	419		419	1 363
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>4 391 449</b>	<b>-163 985</b>	<b>4 227 465</b>	<b>3 144 670</b>
Stocks					
Avances et acomptes		10 455		10 455	455
Créances clients et comptes rattachés	Note 4	142 830	-902	141 927	140 015
Créances diverses	Note 5	25 806		25 806	26 953
Disponibilités et Valeurs mobilières de placement	Note 6	18 074		18 074	39 575
<b>Total actif circulant</b>		<b>197 165</b>	<b>-902</b>	<b>196 262</b>	<b>206 998</b>
Comptes de régularisation	Note 7	15 169		15 169	28 842
Primes de remboursement des obligations	Note 7	2 358		2 358	
Charges à répartir	Note 7	7 781		7 781	
<b>Total ACTIF</b>		<b>4 613 921</b>	<b>-164 887</b>	<b>4 449 034</b>	<b>3 380 510</b>

<i>(En milliers d'euros)</i>		Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>PASSIF</b>				
Capital social			124 280	124 137
Prime d'émission			2 297 309	2 292 861
Réserve légale			12 420	12 414
Report à nouveau			182 969	217 570
Résultat de l'exercice			-9 387	-34 561
<b>Capitaux propres</b>	Note 8		<b>2 607 591</b>	<b>2 612 421</b>
<b>Provisions</b>	Note 9		<b>28 250</b>	<b>18 046</b>
Dettes financières	Note 10		1 609 208	419 519
Avances et acomptes reçus sur commandes			1 571	2 458
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 11		67 670	104 157
Dettes fiscales et sociales	Note 11		77 951	65 431
Dettes sur immobilisations	Note 11		322	336
Autres dettes	Note 11		40 292	122 767
<b>Total Dettes</b>			<b>1 797 014</b>	<b>714 669</b>
Produits constatés d'avance	Note 12		16 180	35 374
<b>Total PASSIF</b>			<b>4 449 034</b>	<b>3 380 510</b>

## A.1.1.2 Compte de résultat

<i>(En milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Ventes de marchandises		14 247	42 354
Production vendue de services		397 362	333 797
<b>Chiffre d'affaires</b>	Note 13	<b>411 609</b>	<b>376 151</b>
Subventions d'exploitation		644	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges		3 407	7 282
Autres produits		9 592	9 148
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>425 252</b>	<b>392 582</b>
Achat de marchandises et variation de stock		-21 732	-22 288
Autres achats et charges externes		-152 312	-136 678
Impôts, taxes et versements assimilés		-7 913	-7 793
Salaires et traitements		-141 056	-126 620
Charges sociales		-62 411	-57 289
Dotations aux amortissements et provisions		-16 072	-15 160
Autres charges		-31 723	-39 405
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>-433 220</b>	<b>-405 235</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-7 968</b>	<b>-12 652</b>
Produits financiers		17 127	8 414
Charges financières		-7 490	-8 901
<b>Résultat financier</b>	Note 14	<b>9 638</b>	<b>-488</b>
Produits exceptionnels		38 581	16 247
Charges exceptionnelles		-47 417	-36 032
<b>Résultat exceptionnel</b>	Note 15	<b>-8 836</b>	<b>-19 785</b>
Intéressement		-3 605	-1 422
Impôts sur les bénéfices	Note 16	1 385	-214
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-9 387</b>	<b>-34 561</b>

## A.1.2 Annexes aux comptes de Worldline SA

### A.1.2.1 Activité

---

L'activité opérationnelle de Worldline est organisée autour de trois lignes de services :

- Mobilité & Services Web Transactionnels (Chiffre d'affaires 2019 : 228,3 millions d'euros soit 55,5 % du chiffre d'affaires total). La ligne de services Mobilité & Services Web Transactionnels de Worldline répond aux besoins des clients du secteur privé et public en leur proposant de nouvelles solutions numériques et de nouveaux modèles économiques, qui tirent profit de la digitalisation croissante du monde physique. Cette ligne de services est composée de trois divisions : la billetterie électronique, les services numériques de confiance et les services e-consommateur et mobilité.
- Services aux Commerçants (Chiffre d'affaires 2019: € 77,2 millions, soit 18,8% du chiffre d'affaires total). Cette ligne de service offre aux commerçants un ensemble de solutions et de services très étendu, leur permettant d'accompagner leurs clients tout au long de la relation commerciale, tout en optimisant leurs dispositifs d'acceptation des paiements, et ce quel que soit le canal d'interaction utilisé. Cette ligne de services est composée de trois divisions : les services d'acceptation omni-canal des paiements, les cartes privatives et enfin les programmes de fidélisation.
- Services Financiers (Chiffre d'affaires 2019 : 8,5 millions d'euros soit 2,1% du chiffre d'affaires total). Cette ligne de services de Worldline provient de l'intégration de Diamis. Diamis est notamment l'éditeur du logiciel Cristal, utilisé par de nombreuses banques européennes pour gérer les paiements de masse SEPA et domestiques, au moyen du module «Mass Payment Highway» ainsi que la liquidité intra-journalière des paiements et échanges de titres interbancaires (modules « Proactive Liquidity Manager » et « Target2-Securities »).

Sur l'exercice 2019, le chiffre d'affaires de Worldline est de 411,6 millions d'euros, en hausse de +9,4% comparé à l'année dernière, en croissance sur les 3 Lignes de Services :

- Mobilité et Services Web Transactionnels est en croissance à deux chiffres grâce notamment aux activités de développement liées aux contrats récemment gagnés (Nouvelle Solution Billetique d'Ile de France, solution Contact pour une grande banque française) et au passage en mode exploitation de contrats (Plateforme de traçabilité pour la Tobacco Product Directive, Bracelets Electroniques).
- Services Commerçants & Terminaux a été de nouveau en croissance, soutenus à la fois par les très bons volumes des solutions d'acceptance en ligne (SIPS) et les nouveaux projets de développement (Accor, Boulanger).
- Le chiffre d'affaires de Services financiers provient des activités de l'ancienne société Diamis fusionnée avec Worldline SA et a bénéficié notamment de la hausse des développements pour Banco Popolare et Credito Emiliano.

La croissance du chiffre d'affaire a permis une meilleure absorption des coûts fixes et centraux par rapport à 2018 améliorant le résultat d'exploitation de +4.7 millions d'euros. Le résultat d'exploitation reste cependant négatif à -8,0 millions d'euros.

La société Worldline détient directement ou indirectement les titres de participations des filiales du Groupe Worldline, dont elle est Société Mère, et établit à ce titre des comptes consolidés.

La société supporte une part importante des coûts centraux et de structure du Groupe Worldline. Un certain nombre de flux de facturation ont été mis en place avec les sociétés du Groupe pour refléter les services rendus en tant que société mère.

## **A.1.2.2 Faits marquants**

---

### **Déconsolidation du groupe Atos**

Durant l'Assemblée Générale Annuelle du 30 avril 2019, les actionnaires d'Atos SE ont approuvé la distribution exceptionnelle en nature d'environ 23,5% du capital social de Worldline. La distribution a eu lieu le 7 mai 2019 et par conséquent Worldline n'est plus consolidée par intégration globale dans le groupe Atos depuis cette date.

### **Acquisition des intérêts minoritaires dans equensWorldline**

Le Groupe Worldline a finalisé le 30 septembre 2019 l'acquisition des 36,4% d'intérêts minoritaires dans equensWorldline. Il a exercé le 24 juillet 2019 son option d'achat sur les 36,4% d'intérêts minoritaires dans equensWorldline, ce qui constitue la dernière étape de l'acquisition d'Equens initiée en 2016, et permet ainsi de prendre la pleine propriété d'equensWorldline, le leader du processing de transactions de paiement en Europe.

Le prix de l'option d'achat a été d'environ 1 070 millions d'euros pour les 36,4% du capital. La transaction a bénéficié d'une notation Investment Grade BBB/stable attribuée par Standard & Poor's et a été financée par :

- Une obligation convertible « OCEANE » de 7 ans pour 600 millions d'euros émise le 25 juillet 2019 (prime de conversion 60%, zéro coupon et rendement à échéance de -0,96%) ; et
- Une obligation de 5 ans de 500 millions d'euros émise le 11 septembre 2019 (coupon 0,25% ; rendement 0,35% ; notée BBB par Standard & Poor's) (le « BOND »).

Grâce aux conditions financières très attractives de ces deux émissions obligataires, cette acquisition a été financée à un taux globalement négatif pour Worldline.

### **Autres évènements significatifs de l'exercice**

Par ailleurs, l'exercice 2019 a été marqué par les évènements suivants :

- Nouveau contrat de liquidité signé avec Rothschild Martin Maurel entré en vigueur le 1er janvier 2019 et remplaçant le précédent contrat de liquidité signé le 28 juillet 2014. Ce nouveau contrat est établi suite aux évolutions de la réglementation relative aux contrats de liquidité et est conforme à la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018, applicable à compter du 1er janvier 2019.
- Mise en place du programme de financement « NEU CP » (Commercial Paper) en juin 2019
- Création d'une société de réassurance interne « Worldline Ré »

### A.1.2.3 Principes, règles et méthodes comptables

---

Les états financiers de Worldline SA ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le Plan Comptable Général (règlement 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant actualisé par la suite), et notamment application des principes suivants :

- prudence;
- continuité d'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Les comptes annuels sont établis et présentés en milliers d'euros.

#### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles comprennent principalement les logiciels et licences, et les fonds de commerce.

Les logiciels créés destinés à usage interne et les frais de développement des applications utilisées pour les besoins de l'exploitation sont directement inscrits en charge de l'exercice.

Les logiciels acquis destinés à usage interne sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur une durée maximale de 3 ans.

Le cas échéant, une provision peut être constituée sur les fonds de commerce sur la base de leur valeur d'utilité.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, excluant toute charge financière.

L'amortissement est calculé linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

- |                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| • Constructions                  | 20 ans     |
| • Agencements et installations   | 5 à 20 ans |
| • Matériel informatique          | 3 à 5 ans  |
| • Véhicules                      | 4 ans      |
| • Mobilier et matériel de bureau | 5 à 10 ans |

#### **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont composées de titres de participation et d'autres immobilisations financières (dépôts de garantie, prêts).

La valeur brute des titres de participation figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette réestimée et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les perspectives de rentabilité sont déterminées à partir des prévisions de flux de trésorerie établis sur la base des plans d'affaire des Global Business Line (GBL) sur 3 ans approuvés par la direction et une valeur terminale.

#### **Créances clients et comptes rattachés**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Au bilan, elles figurent en « Créances clients et comptes rattachés » pour la part des prestations excédant la facturation émise et en « Produits constatés d'avance » lorsque les prestations réalisées sont inférieures aux facturations clients.

## **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont présentées au bilan à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet d'une dépréciation à la clôture lorsque leur valorisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

## **Provisions**

Des provisions sont comptabilisées si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Worldline a une obligation actuelle (juridique, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'événements passés,
- Il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et
- Le montant peut être estimé de manière fiable.

## **Provision retraite**

La société évalue et comptabilise ses engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite conformément à la recommandation 2013-02 de l'ANC.

Ces engagements sont provisionnés en application de la méthode dite du « corridor ». Les écarts actuariels sont reconnus au compte de résultat sur la durée de vie active résiduelle des bénéficiaires du régime dès lors qu'ils représentent plus de 10% des engagements à la date de clôture.

## **Emprunts**

La société a pris l'option d'étaler ses frais et ses primes d'émission d'emprunts sur la durée de l'emprunt comme l'autorise l'article 212-11 du PCG.

## **Chiffre d'affaires**

Les activités de services constituent la majeure partie du chiffre d'affaires de Worldline.

Le chiffre d'affaires découlant des activités transactionnelles, notamment dans le domaine des paiements, est reconnu au cours de la période durant laquelle le traitement a été achevé.

Le produit des abonnements est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

Le chiffre d'affaires pour les projets de développement et / ou de migration plateformes avec des clients sont reconnus au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon le degré d'avancement, lorsque le résultat à terminaison peut être déterminé de manière fiable. L'avancement est déterminé par comparaison des coûts cumulés engagés, à une date donnée, aux coûts totaux prévus du contrat. Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » pour la part des produits à recevoir et en « Autres passifs courants » pour la part des produits constatés d'avance. Lorsque le résultat d'un contrat au forfait ne peut être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu que dans la limite des coûts du contrat encourus qui seront probablement recouvrables.

Les revenus relatifs aux autres services effectués pour le compte de clients sont reconnus au moment de l'achèvement de la prestation de service.

Worldline est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services. Le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément. Un ensemble de contrats est regroupé et traité comme un seul et unique contrat, lorsque cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global, que les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale et que les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Worldline effectue, de manière régulière et dans certaines circonstances particulières, des analyses de rentabilité des contrats de services afin de déterminer si les dernières estimations de chiffres d'affaires, de coûts et d'avancement nécessitent d'être révisées. Si, ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement couvrant la perte dans son intégralité.

## **Résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

## **Intégration fiscale**

En vertu de l'article 223-A du CGI, la société Worldline SA a signé une convention d'intégration fiscale avec ses filiales françaises, prenant effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2015. Les filiales membres du groupe fiscal Worldline sont les sociétés suivantes :

- Worldline Participation 1
- Similo
- Santeos
- Worldline Bourgogne

Worldline SA en tant que Société mère de l'intégration fiscale, est désignée comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés du Groupe formé par elle-même et les sociétés membres de l'intégration fiscale.

La convention reproduit le principe de neutralité dans la mesure où il est prévu que chaque filiale doit constater dans ses comptes, pendant toute la durée de l'intégration dans le groupe, une charge ou un produit d'impôt égal à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.

Le groupe d'intégration fiscale dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables.

### **A.1.2.4 Identité de la société consolidant Worldline**

---

Au 31 décembre 2019, la société Worldline SA est consolidée dans le groupe Atos par mise en équivalence, suite à la cession d'environ 34% de titres Worldline intervenue courant 2019.

Début février 2020, Atos a réduit sa participation à environ 4% du capital, entraînant la sortie de Worldline du périmètre de consolidation Atos.

## A.1.2.5 Notes annexes aux états financiers

### Note 1 Immobilisations incorporelles

#### Tableau de variation des immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	31 décembre 2018	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2019
Logiciels	25 627	5 567		31 194
Concessions et droits similaires	1 034			1 034
Fonds commercial	12 715			12 715
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>39 376</b>	<b>5 567</b>	<b>0</b>	<b>44 943</b>
Logiciels	-22 067	-2 869		-24 936
Concessions et droits similaires	-1 034			-1 034
Fonds commercial	-722			-722
<b>Total amortissements et dépréciations</b>	<b>-23 823</b>	<b>-2 869</b>	<b>0</b>	<b>-26 692</b>
Logiciels	3 560	2 699	0	6 259
Concessions et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	11 993	0	0	11 993
<b>Valeur nette des immobilisations incorporelles</b>	<b>15 553</b>	<b>2 699</b>	<b>0</b>	<b>18 251</b>

Les fonds de commerce ont essentiellement été constitués à l'issue de :

- la Transmission Universelle de Patrimoine de la société Atos Worldline Financial Markets en 2013 pour une valeur nette de 0,8 million d'euros.
- la Transmission Universelle de Patrimoine de Diamis et à l'acquisition du fonds de commerce Sirius en 2018 pour une valeur nette de 11 millions d'euros.

### Note 2 Immobilisations corporelles

#### Tableau de variation des immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	31 décembre 2018	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2019
Terrains	869			869
Constructions	1 589			1 589
Installations, matériels et outillages	95 845	13 893	-427	109 311
Autres immobilisations corporelles	56 939	3 210		60 149
Immobilisations en cours	4 284	494	-3 420	1 358
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>159 525</b>	<b>17 597</b>	<b>-3 847</b>	<b>173 276</b>
Terrains	-65			-65
Constructions	-565	-117		-682
Installations, matériels et outillages	-77 581	-7 415		-84 996
Autres immobilisations corporelles	-43 706	-3 051		-46 757
Immobilisations en cours	-			-
<b>Total amortissements et dépréciations</b>	<b>-121 917</b>	<b>-10 583</b>	<b>0</b>	<b>-132 499</b>
Terrains	804	0	0	804
Constructions	1 024	-117	0	907
Installations, matériels et outillages	18 264	6 478	-427	24 315
Autres immobilisations corporelles	13 233	159	0	13 392
Immobilisations en cours	4 284	494	-3 420	1 358
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>37 609</b>	<b>7 014</b>	<b>-3 847</b>	<b>40 776</b>

### Note 3 Immobilisations financières

#### Tableau de variation des immobilisations financières

(En milliers d'euros)	31 décembre 2018	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2019
Participations	3 092 572	1 080 260	-20	4 172 811
Prêts	77		-21	56
Dépôts et cautionnements	1 285	113	-1 036	362
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>3 093 934</b>	<b>1 080 373</b>	<b>-1 077</b>	<b>4 173 230</b>
Participations	-2 426	-2 367		-4 793
Prêts	0			0
Dépôts et cautionnements	0			0
<b>Total amortissements et dépréciations</b>	<b>-2 426</b>	<b>-2 367</b>	<b>0</b>	<b>-4 793</b>
Participations	3 090 146	1 077 893	-20	4 168 018
Prêts	77	0	-21	56
Dépôts et cautionnements	1 285	113	-1 036	362
<b>Valeur nette des immobilisations financières</b>	<b>3 091 508</b>	<b>1 078 006</b>	<b>-1 077</b>	<b>4 168 437</b>

L'augmentation des titres de participation pour 1 080 millions d'euros correspond principalement à l'acquisition des intérêts minoritaires equensWorldline pour 1 071 millions d'euros.

Les autres variations de l'exercice concernent :

- Augmentation de capital de Worldline Argentine (2 millions d'euros) ;
- Augmentation de capital d'In Touch (4 millions d'euros)
- Création de Worldline Ré (3 millions d'euros)

L'augmentation des dépréciations des titres de participations correspond à la dépréciation des titres de Worldline Argentine.

#### Tableau de ventilation des prêts et autres immobilisations financières par échéance

(En milliers d'euros)	Valeur brute 31 décembre 2019	Moins d'un an	1 à 5 ans
Prêts	56		56
Dépôts et cautionnements	362		362
<b>TOTAL PRETS ET AUTRES IMMOBILIATIONS FINANCIERES</b>	<b>418</b>	<b>0</b>	<b>418</b>

#### Tableau des filiales et participations

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 31 décembre 2019	Valeur nette au 31 décembre 2019	% d'intérêt	CA	Capital Social	Dividende Payé	Résultat net au 31 décembre 2019	Capitaux Propres
<b>A - Filiales (50% ou plus)</b>								
<b>France</b>								
Santeos	4 294	4 294	100%	3 763	1 500	50	80	1 730
Worldline Bourgogne	373	373	100%	1 828	38	578	363	406
Similo SAS	600	600	100%	5 879	322	0	412	778
Worldline participation 1 SA	2 426	-	100%	0	37	0	-4	10
Worldline Ré SA	3 000	3 000	100%	0	37	0	0	37
<b>Benelux</b>								
Worldline SA (Luxembourg)	33 900	33 900	100%	41 078	33 819	0	42 372	156 750
Worldline NV/SA	324 466	324 466	100%	432 785	136 012	0	20 197	566 628
Equens SE (1)	1 324 934	1 324 934	100%	749 102	366 274	6 296	72 615	981 624
<b>Suisse</b>								
Six Payment Services AG	1 393 987	1 393 987	100%	540 031	5 980	0	45 339	80 898
Six Payment Services (Europe) SA	1 040 799	1 040 799	100%	455 210	1 820	0	4 589	118 388
Six Payment Services (Luxembourg)	23 214	23 214	100%	1 147	255	0	385	935
<b>Asie</b>								
Worldline (Taiwan)	900	900	100%	1 251	889	0	-7	1 118
<b>B - Autres (Moins de 50%)</b>								
Atos Intégration	620	620	5%	749 229	8 542	0	-11 227	715
Atos IT Solutions and Services SA (Argentine)	11 304	8 937	24%	18 955	1 637	0	-2 150	2 496
In Touch	7 994	7 994	32%	6 079	15 706	0	-6 642	2 643
Autres participations								
<b>TOTAL PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>	<b>4 172 811</b>	<b>4 168 018</b>						

(1) Voir « Note A.1.2.2 Faits marquants » pour le rachat des intérêts minoritaires dans equensWorldline SE.

#### Note 4 Créances clients et comptes rattachés nets

<i>(En milliers d'euros)</i>	Valeur brute au 31 décembre 2019	Dépréciations	Valeur nette au 31 décembre 2019	Valeur nette au 31 décembre 2018
Clients et comptes rattachés	69 624		69 624	76 007
Clients douteux	1 084	-902	182	135
Factures à établir	72 122		72 122	63 873
<b>COMPTES RATTACHES</b>	<b>142 830</b>	<b>-902</b>	<b>141 928</b>	<b>140 015</b>

#### Note 5 Créances diverses

<i>(En milliers d'euros)</i>	Valeur au 31 décembre 2019	Valeur au 31 décembre 2018
Fournisseurs débiteurs	7 653	5 745
Personnel	45	94
Sécurité sociale et organismes sociaux	238	75
Etat, impôts et taxes	16 800	17 851
Comptes courants groupe	330	2 382
Divers	740	808
<b>TOTAL CREANCES DIVERSES</b>	<b>25 806</b>	<b>26 954</b>

#### Echéancier des créances clients et créances diverses

<i>(En milliers d'euros)</i>	Valeur au 31 décembre 2019	< 1 an	A plus d'un an
Clients douteux ou litigieux	182	182	
Autres créances clients	141 746	141 746	
Personnel et comptes rattachés	45	45	
Sécurité sociale et organismes sociaux	238	238	
Etat, impôts et taxes	16 800	16 800	
Groupes et associés	330	330	
Débiteurs divers (y compris fournisseurs débiteurs)	8 393	8 393	
<b>Total</b>	<b>167 734</b>	<b>167 734</b>	

#### Produits à recevoir

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances clients, factures à établir et comptes rattachés	72 122	63 873
Autres créances	7 688	5 745
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>79 810</b>	<b>69 618</b>

## Note 6 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

<i>(En milliers d'euros)</i>	Valeur brute au 31 décembre 2019	Depreciations	Valeur nette au 31 décembre 2019	Valeur nette au 31 décembre 2018
Valeurs mobilières de placement	17 191	0	17 191	38 593
Disponibilités	883		883	981
<b>TOTAL DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	<b>18 074</b>	<b>0</b>	<b>18 074</b>	<b>39 575</b>

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des actions propres Worldline. Ces actions sont destinées à être remises à des bénéficiaires d'actions de performance, de plans d'achat d'actions ou de plans de stock-options.

Sur l'exercice 2019, 0 actions Worldline ont été achetées et 545 653 actions propres ont été vendues. Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2019 s'établit à 368 877.

Le montant brut du portefeuille est valorisé à 17 191 255,26 euros au 31 décembre 2019 sur la base du cours moyen de 2019 (46,60 euros). Pour information, le cours de l'action Worldline au 31 décembre 2019 était de 63,15 euros.

La dépréciation de 5,2 millions d'euros constatée pour tenir compte de la baisse du cours boursier en 2018, a donc été reprise en totalité sur l'exercice 2019.

## Note 7 Comptes de régularisation à l'actif

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Charges constatées d'avance	15 169	26 372
Charges à répartir	7 781	2 470
Primes de remboursement des obligations	2 357	0
<b>Total comptes de régularisation actif</b>	<b>25 307</b>	<b>28 842</b>

### Charges constatées d'avance :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Prestations de fonctions supports	4 165	12 055
Maintenance	403	673
Locations	0	4 766
Assurances	134	21
Autres charges constatées d'avance	10 467	8 857
<b>Total charges constatées d'avance</b>	<b>15 169</b>	<b>26 372</b>

### Charges à répartir :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2018	Augmentation	Diminution	31 décembre 2019
Emprunt OCEANE	0	5 177	312	4 865
Emprunt BOND	0	1 000	57	943
Contrat RCF	2 470	0	497	1 973
<b>Total charges à répartir</b>	<b>2 470</b>	<b>6 177</b>	<b>866</b>	<b>7 781</b>

Les charges à répartir concernent les frais liés aux émissions des emprunts OCEANE (4,9 millions d'euros) et BOND (0,9 millions d'euros) sur l'exercice 2019.

Le résiduel est composé des frais bancaires en lien avec la souscription du contrat Revolving Credit Facility (« RCF ») fin décembre 2018 pour 2 millions d'euros.

Ces frais d'émissions sont étalés sur la durée des emprunts. A ce titre, la charge constatée sur la période a été de 0,9 millions d'euros.

### Primes de remboursement des obligations :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2018	Augmentation	Diminution	31 décembre 2019
Emprunt BOND	0	2 500	143	2 357
<b>Total primes de remboursement des obligations</b>	<b>0</b>	<b>2 500</b>	<b>143</b>	<b>2 357</b>

L'emprunt BOND pour un montant initial de 500 millions d'euros a été émis le 18 septembre 2019 et a conduit à la constatation d'une prime d'émission de 2,5 millions d'euros étalée sur la durée de l'emprunt, soit 5 ans. La charge constatée sur l'exercice 2019 s'élève à 0,1 millions d'euros.

## Note 8 Capitaux Propres

### Capital social

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Nombre d'actions	182 764 457	182 554 917
Valeur nominale (€)	0,68	0,68
<b>Capital social</b>	<b>124 279</b>	<b>124 137</b>

Depuis le 31 décembre 2018, le capital social a été augmenté :

- De 61 054,48 euros, correspondant à l'émission de 89 786 actions nouvelles créées dans le cadre du programme d'achat d'actions des collaborateurs « Boost » ;
- De 41 140,00 euros, correspondant à la levée de 60 500 options de souscription d'actions ;
- De 40 292,72 euros, correspondant à l'attribution de 59 254 actions de performance.

Soit au total une augmentation de capital constatée en 2019 de 142 487,20 euros (209 540 actions).

### Tableau de variation des capitaux propres

(En milliers d'euros)	31 décembre 2018	Dividendes	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Autres variations	Résultat net 2019	31 décembre 2019
Capital social	124 137			142			124 280
Primes d'émission	2 292 861			4 448			2 297 310
Réserve légale	12 414			6			12 420
Report à nouveau	217 570		-34 561		-40		182 968
Résultat de l'exercice	-34 561		34 561			-9 387	-9 387
<b>Total capitaux propres</b>	<b>2 612 421</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 597</b>	<b>-40</b>	<b>-9 387</b>	<b>2 607 590</b>

## Note 9 Provisions

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	31 décembre 2019
Provision retraite	16 782	2 631			0	19 413
Provisions pour risques	1 049	7 886	-99			8 836
Autres provisions	214			-214		(0)
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>18 045</b>	<b>10 517</b>	<b>-99</b>	<b>-214</b>	<b>0</b>	<b>28 249</b>

### Provisions retraite

Le Groupe a mis en place un régime de retraite supplémentaire à prestations définies en 2019, dont les engagements s'élevaient à 3,5 M€ (dont 3,3 M€ sont présentés en engagement hors bilan dans la note 17) au 31 décembre 2019 compte tenu des modifications législatives survenues sur les régimes de retraite à prestations définies dans le cadre de la loi Pacte.

L'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite (« IDR »), et retraite supplémentaire sur l'exercice se présente comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	IDR	Autres	Total
<b>Provision au 1er janvier 2019</b>	<b>16 782</b>		<b>16 782</b>
Coût des services	2 162	198	2 360
Charge d'actualisation	469		469
Prestations payées	-35		-35
<b>Provision au 31 décembre 2019</b>	<b>19 378</b>	<b>198</b>	<b>19 576</b>
Eléments hors bilan	15 354	3 302	18 656
<b>Provision de clôture IFRS</b>	<b>34 732</b>	<b>3 500</b>	<b>38 232</b>

L'évolution des engagements pour indemnités de départ à la retraite (hors retraite supplémentaire) sur l'exercice et la réconciliation avec la provision à la clôture se présentent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	IDR
<b>Engagements au 1er janvier</b>	<b>26 791</b>
Coût des services	2 162
Charge d'actualisation	469
Prestations payées	-35
Ecarts actuariels générés sur l'exercice	5 345
<b>Engagements au 31 décembre</b>	<b>34 732</b>
Ecarts actuariels non reconnus	-15 354
<b>Provision au 31 décembre</b>	<b>19 378</b>

L'évaluation des engagements est effectuée par individu sur la base des hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation: 0,8%
- L'évaluation future des salaires: 1,6%
- Taux de rotation estimé :
  - Cadres : Décroissant (à partir de 7,80% à 20 ans) selon l'âge puis nul à partir de 56 ans
  - Non cadres : Décroissant (à partir de 5,46% à 20 ans) selon l'âge puis nul à partir de 56 ans

## Note 10 Dettes financières

### Tableau de l'endettement net

<i>(En milliers d'euros)</i>	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Concours bancaires courants	404 806			404 806	419 223
Emprunts obligataires	356	500 000	600 000	1 100 356	
Primes d'émission - Emprunts obligataires	6 000	24 000	9 468	39 468	
Autres dettes	64 577			64 577	297
Comptes courants Groupe créditeurs				0	
<b>Total Emprunts et dettes</b>	<b>475 739</b>	<b>524 000</b>	<b>609 468</b>	<b>1 609 208</b>	<b>419 519</b>
Comptes courants Groupe	-24 120			-24 120	(116 315)
Valeurs mobilières de placement	Note 6 17 191			17 191	38 593
Disponibilités	Note 6 883			883	981
<b>Solde net</b>	<b>-481 785</b>	<b>-524 000</b>	<b>-609 468</b>	<b>-1 615 253</b>	<b>-496 260</b>

Les emprunts obligataires sont composés de :

- l'émission BOND du 18 septembre 2019 pour un montant de 500 millions d'euros. Le coupon est de 0,25%. Les intérêts courus de la période s'élèvent à 0,4 millions d'euros ;
- l'émission OCEANE du 30 juillet 2019 pour 600 millions d'euros. Le coupon étant à 0%, aucun intérêt couru n'a été généré. Par ailleurs, il convient de préciser que cette émission a été réalisée à hauteur de 107%. Une prime de remboursement a donc été constatée en majoration de la dette pour 39,5 millions d'euros. Cette prime est étalée sur la durée de l'emprunt, soit 7 ans.

Les autres dettes concernent à hauteur de 63 millions d'euros le programme de financement « commercial paper » mis en place au sein de la société Worldline SA à partir du 13 juin 2019.

Le 20 décembre 2018, Worldline SA (en tant qu'emprunteur) a signé une facilité de crédit renouvelable de cinq ans (la «Facilité de crédit») d'un montant de 600 millions d'euros, venant à échéance en décembre 2023 avec une option pour Worldline de demander l'extension de la maturité de la Facilité de crédit jusqu'en décembre 2025. En octobre 2019, une première prolongation a été demandée et approuvée par les banques. La date d'échéance de la facilité de crédit renouvelable est maintenant décembre 2024.

Aux termes du contrat initial la Facilité de crédit comprenait une clause restrictive financière, qui était un ratio de levier consolidé (dette nette divisée par l'Excédent Brut Opérationnel avant Dépréciation et Amortissement) qui ne devait pas être supérieur à 2,5 fois. En décembre 2019, l'annulation de l'engagement financier a été obtenue et la Facilité de crédit ne reprend plus cet engagement financier. Cette Facilité de crédit renouvelable n'est pas utilisée à fin décembre 2019.

## Note 11 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Valeur brute 31 décembre 2019</b>	<b>Valeur brute 31 décembre 2018</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	67 670	104 157
Personnel	26 878	22 810
Sécurité sociale et organismes sociaux	29 915	27 264
TVA	21 158	15 357
Groupe et associés	24 450	118 698
Autres dettes	16 163	4 405
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>186 235</b>	<b>292 691</b>

### Echéancier des dettes fournisseurs et dettes diverses

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Valeur au 31 décembre 2019</b>	<b>&lt; 1 an</b>	<b>A plus d'un an et moins de 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	67 670	67 670		
Personnel et comptes rattachés	26 878	26 878		
Sécurité sociale et organismes sociaux	29 915	29 915		
Etat, impôts et taxes	21 158	21 158		
Dettes sur immobilisations	322	322		
Groupe et associés	24 450	24 450		
Autres dettes	15 842	15 842		
<b>Total</b>	<b>186 235</b>	<b>186 235</b>		

### Charges à payer

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
Factures non parvenues	56 813	65 631
Dettes fiscales et sociales	45 432	38 224
Autres dettes	16 086	4 069
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>	<b>118 331</b>	<b>107 924</b>

## Note 12 Produits constatés d'avance

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
Produits constatés d'avance	16 180	35 374
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D AVANCE</b>	<b>16 180</b>	<b>35 374</b>

Au 31 décembre 2019, les produits constatés d'avance s'élevaient à 16,1 millions d'euros et correspondent pour l'essentiel aux prestations relatives aux contrats comptabilisés à l'avancement, dont la réalisation est inférieure aux facturations clients.

## Note 13 Chiffre d'affaires

### Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
		%		%
Services Commerçants	77 221	18,8%	73 184	19,5%
Services Financiers	8 511	2,1%	7 199	1,9%
Mobilité et Services Web Transactionnels	228 334	55,5%	204 971	54,5%
Autres prestations de service groupe	97 544	23,7%	90 797	24,1%
<b>Total chiffre d'affaires par ligne de service</b>	<b>411 609</b>	<b>100%</b>	<b>376 151</b>	<b>100%</b>
France	325 997	79,2%	307 319	81,7%
Etranger	85 612	20,8%	68 832	18,3%
<b>Total chiffre d'affaires par zone géographique</b>	<b>411 609</b>	<b>100%</b>	<b>376 151</b>	<b>100%</b>

Sur l'exercice 2019, le chiffre d'affaires de Worldline est de 411,6 millions d'euros, en hausse de +9,4% comparé à l'année dernière, en croissance sur les 3 Lignes de Services :

- Mobilité et Services Web Transactionnels est en croissance à deux chiffres grâce notamment aux activités de développement liées aux contrats récemment gagnés (Nouvelle Solution Billetique d'Ile de France, solution Contact pour une grande banque française) et au passage en mode exploitation de contrats (Plateforme de traçabilité pour la Tobacco Product Directive, Bracelets Electroniques).
- Services Commerçants & Terminaux a été de nouveau en croissance, soutenus à la fois par les très bons volumes des solutions d'acceptance en ligne (SIPS) et les nouveaux projets de développement (Accor, Boulanger).
- Le chiffre d'affaires de Services financiers provient des activités de l'ancienne société Diamis fusionnée avec Worldline SA et a bénéficié notamment de la hausse des développements pour Banco Popolare et Credito Emiliano.

## Note 14 Résultat financier

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dividendes	6 924	5 878
Revenus des créances immobilisés (cash pool)	774	1 263
Gains de change	869	814
Reprise sur provisions Actions propres Worldline	5 522	
Etalement prime de remboursement OCEANE	2 532	
Autres produits financiers	507	459
<b>Total produits financiers</b>	<b>17 127</b>	<b>8 414</b>
Intérêts sur les dettes financières	-2 470	
Dépréciations de titres de participation	-2 367	
Dotations aux autres provisions financières	-1 108	-5 959
Pertes de change	-1 544	-1 044
Autres charges financières		-1 899
<b>Total charges financières</b>	<b>-7 490</b>	<b>-8 901</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>9 638</b>	<b>-488</b>

Les dividendes reçus en 2019 proviennent de quatre filiales Worldline Bourgogne, Santeos, Similo et EquensWorldline.

## Note 15 Résultat exceptionnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
Prix de cession des immobilisations financières		182
Autres reprises de provisions et dépréciations	99	6 437
Autres produits exceptionnels	38 482	9 628
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>38 581</b>	<b>16 247</b>
Valeur nette comptable des immobilisations financières		
Dépréciations et provisions	-134	-6 812
Autres charges exceptionnelles	-47 283	-29 219
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>-47 417</b>	<b>-36 032</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-8 836</b>	<b>-19 785</b>

En 2019, les autres charges et produits exceptionnels concernent principalement les coûts liés à la séparation de Worldline avec Atos, des coûts liés à l'acquisition de SIX Payment Services ainsi que des coûts liés au déploiement de systèmes informatiques internes. La majeure partie de ces coûts est refacturée aux filiales du groupe.

## Note 16 Impôts sur les bénéfices

### Intégration fiscale

Le groupe d'intégration fiscale dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables. Le montant de ces déficits au 31 décembre 2019 s'élève à 71 millions d'euros.

### Allègement et accroissement de la dette future d'impôt Worldline imposée séparément

A la clôture de l'exercice, le montant des allègements et accroissements de la dette future d'impôt se ventile ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Allègements</b>	<b>Accroissements</b>
<i>Différences temporaires</i>	19 965	
<b>TOTAL DIFFERENCES TEMPORAIRES</b>	<b>19 965</b>	

Les actifs ou passifs différés d'impôt ne figurent pas dans les comptes.

### Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>Avant IS</b>	<b>IS calculé</b>	<b>Montant net</b>
Résultat courant	1 670		1 670
Résultat exceptionnel, crédit d'impôt et participation des salariés	(12 442)	1 385	(11 057)
<b>TOTAL IMPOTS</b>	<b>(10 772)</b>	<b>1 385</b>	<b>(9 387)</b>

Au cours de l'exercice, Worldline a enregistré un crédit d'impôt au titre du crédit d'impôt recherche pour un montant de 1,4 millions d'euros, un bonus d'intégration fiscale pour 0,3 millions d'euros et des retenues à la source pour 0,4 millions d'euros.

## Note 17 Engagements hors bilan

### Engagements donnés

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
Autres garanties	1 000	2 900
Complément de prix SIX Payment Services (SPS)	0	117 600
<b>TOTAL GARANTIES DONNEES</b>	<b>1 000</b>	<b>120 500</b>

### Engagements reçus

<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
Garanties bancaires	18 108	7 186
<b>TOTAL GARANTIES RECUES</b>	<b>18 108</b>	<b>7 186</b>

Pour rappel, dans le contexte de l'acquisition de SIX Payment Services finalisée le 30 novembre 2018, Worldline et SIX Group AG avaient convenus du paiement éventuel d'un complément de prix d'un maximum de 166 millions de francs suisses qui serait payé par Worldline à SIX Group AG sur le deuxième trimestre 2020 :

- La compensation serait payée si le prix de l'action Worldline en mars 2020 est inférieur à 50,17 euros ;
- Aucune compensation ne serait versée si le prix de l'action est supérieur à 53,00 euros ;
- Si le cours de l'action est entre 50,17 euros et 53,00 euros, Worldline payerait à SIX Group AG un montant calculé sur une base linéaire (de 166 millions de francs suisses à 0).

Cet engagement a été évalué et enregistré en engagement hors bilan pour 117,6 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Suite à l'annonce le 30 octobre 2019 de SIX Group AG de conclure une opération de type « collar » sur des actions Worldline, l'accord relatif à la contrepartie éventuelle de 166 millions de francs suisses est annulé et Worldline ne devra payer aucune somme à SIX Group AG à ce titre, en conformité avec les accords signés entre SIX Group AG et Worldline.

Suite à la mise en place du régime de retraite supplémentaire à prestations définies (cf. note 9), Worldline constate à ce titre, un engagement hors bilan de 3,3 M€ au 31 décembre 2019.

## Note 18 Entreprises Liées et entreprises ayant un lien de participation

Les tableaux suivant présentent les transactions réalisées entre Worldline SA et ses filiales contrôlées :

<b>Compte de résultat</b>		
<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
Charges financières		(723)
Produits financiers	7 297	5 878
Charges exceptionnelles	(8 106)	(6 227)
Produits exceptionnels	12 462	9 628
<b>TOTAL</b>	<b>11 653</b>	<b>8 556</b>

  

<b>Actif</b>		
<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
Clients et comptes rattachés	53 813	75 169
Comptes courants groupe	330	2 382
Autres actifs	(5 215)	218
<b>TOTAL</b>	<b>48 928</b>	<b>77 769</b>

  

<b>Passif</b>		
<i>(En milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 832	23 545
Comptes courants groupe	24 450	118 698
Dettes fiscales et sociales		615
Autres passifs	(12 190)	188
<b>TOTAL</b>	<b>20 092</b>	<b>143 046</b>

## Note 19 Autres informations

### Effectifs moyens par catégorie

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Ingénieurs et cadres	2 202	2 046
Techniciens, agents de maîtrise et employés	478	410
<b>TOTAL EFFECTIFS MOYENS</b>	<b>2 680</b>	<b>2 456</b>

### Rémunération des dirigeants

En 2019, les coûts des principaux dirigeants de Worldline incluent :

- Les coûts du Directeur Général conformément à la convention conclue avec Atos relative à l'engagement et la rémunération de ce dernier jusqu'au 31 Janvier 2019 et pour sa totalité depuis le 1<sup>er</sup> février 2019;
- Le coût du Directeur Général Délégué;

Aucun coût n'a été pris en compte pour la rémunération du Président du Conseil d'Administration.

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures, perçues par les membres de la direction (Directeur général et Directeur général délégué), s'élève à 3,2 millions d'euros.

Le montant net des jetons de présence payés aux administrateurs s'élève à 0,1 million d'euros.

## Note 20 Evènements postérieurs à la clôture

### Création d'un nouveau leader des services de paiement d'envergure mondiale : acquisition d'Ingenico par Worldline

Le 3 février 2020, Worldline et Ingenico Group SA ont annoncé que leurs Conseils d'Administration respectifs avaient approuvé à l'unanimité un accord de rapprochement selon lequel Worldline lancerait une offre publique sur toutes les actions Ingenico, rémunérée à 81% en actions et 19% en numéraire, sur la base du dernier cours, et sur les OCEANEs en circulation.

A l'issue de l'opération, les anciens actionnaires de Worldline détiendraient environ 65% du nouveau groupe. Ceux d'Ingenico en détiendraient environ 35%.

Cette transaction rapprocherait deux entreprises de premier plan afin de créer le quatrième acteur mondial des services de paiements avec environ 20 000 employés dans 50 pays. À la clôture de l'opération, le groupe nouvellement combiné offrirait des services de paiement de premier plan à près d'un million de commerçants et 1 200 institutions financières.

La réalisation de l'opération demeure soumise à des conditions suspensives usuelles, y compris l'obtention d'autorisations de la part des autorités réglementaires et de concurrence, à l'information et/ou consultation des instances représentatives du personnel ainsi que l'approbation de l'assemblée générale de Worldline.

Il est envisagé que l'offre publique soit déposée auprès de l'AMF en juin ou juillet 2020, une fois les processus d'autorisations réglementaires et au titre des contrôles des concentrations en cours.

Pour de plus amples informations, en particulier pour les conditions de l'offre, veuillez vous référer au communiqué de presse disponible sur notre site Worldline.com, rubrique Investisseurs.